

Notice nécrologique.

M^{me} LOUISE MARÈS.

La Société générale des prisons vient de perdre, dans la personne de M^{me} Louise Marès, décédée à Montpellier, le 30 mars dernier, un de ses membres les plus zélés et les plus sympathiques.

Vouée dès sa jeunesse à toutes les œuvres qu'inspire la charité chrétienne elle ne pouvait rester sourde à la voix de Celui qui a dit : « J'ai été en prison et vous m'avez visité ». Aussitôt qu'elle a connu l'existence de notre Société, elle lui a donné son adhésion et offert son concours qui s'est traduit par des dons en argent et en livres pour les colonies pénitenciaires.

Ce n'est pas seulement par ces dons qu'elle encourageait nos travaux ; c'est aussi par son exemple, par l'activité de son zèle, par cette foi agissante qui recherchait toujours les côtés pratiques des œuvres.

« Sa mort, dit l'excellent journal *l'Éclair*, de Montpellier, aura, dans toutes les classes de la société de notre ville, un profond retentissement. On ne sait ce qu'il fallait le plus admirer en elle, des charmes de l'esprit ou des qualités du cœur. Femme d'une intelligence d'élite et d'un caractère élevé, elle consacra sa vie entière à l'accomplissement des grandes œuvres de l'éducation et de la charité.

» Devenue veuve, après quelques années de mariage, elle n'eut qu'une pensée : élever sa famille ; elle y consacra tout son temps et mit en jeu, pour arriver au but, les facultés merveilleuses dont elle était si richement douée.

» Il suffit de connaître ses enfants pour savoir si son œuvre de mère eut un plein succès.

» Plus tard, elle se dévoua à l'enfance déshéritée et créa les salles d'asile à l'usage desquelles elle composa un livre très remarqué et très répandu.

» Sa vieillesse, exempte d'infirmités, a fait l'admiration de ses nombreux amis.

» Elle a eu la consolation de se voir entourée jusqu'au dernier moment. Les années étaient passées sur cette forte nature en quelque sorte sans l'atteindre, sans affaiblir les sens ni obscurcir la pensée.

» Dans les circonstances difficiles, on la consultait volontiers, et ce n'est jamais en vain qu'on faisait appel à la finesse de son esprit ou à la droiture de son jugement.

» Les pauvres perdent en elle une bienfaitrice dont la main secourable était tendue à toutes les infortunes. »

Qu'il nous soit permis de joindre, à ce témoignage éloquent du deuil des concitoyens de M^{me} Marès, l'expression des regrets sincèrement émus de ses collègues de la Société générale des Prisons.

F. D.